Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 74 (2012)

Heft: 1

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Assemblée générale



Jeudi 8 mars 2012, à 10 h 00 au Centre de protection civile à Gollion

Consultez le numéro de février pour les détails

Formation pour obtenir le permis G

- Permis également reconnu pour la conduite d'un cyclomoteur
- Formation théorique valable pour la catégorie F (véhicule limité à 45 km/h)

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 30 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et être porteurs du permis de conduire de la catégorie G. Il est possible de passer l'examen un mois avant l'anniversaire.

Nos cours théoriques, d'une durée de **deux après-midi** (le mercredi de 13 h 30 à 16 h 30), vous aident à réussir cette épreuve. Ils sont décentralisés en fonction des inscriptions et accueillent 10 à 15 participants.

Prix du cours : membre ASETA-VAUD : CHF 50.—, non-membre : CHF 100.—

Information: Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 40 km/h, les jeunes doivent avoir 14 ans révolus, et le permis de conduire devra porter la mention G 40. L'extension G 40 peut être obtenue, par les bénéficiaires de la catégorie G, en suivant un cours pratique de deux journées entières. Renseignements et inscriptions auprès de l'ASETA Riniken, tél. 056 462 32 00,

www.coursdeconduite.ch

Bulletin d'inscription à envoyer à: ASETA-VD, tél/fax 021 864 59 25 A.-L. Amez-Droz, 1147 Montricher Ou par e-mail: alamez-droz@bluewin.ch Nom/prénom (du participant) Date de naissance Membre ASETA-Vaud □ oui □ non Nom Prénom (du père) Téléphone Portable Adresse NPA, localité Demande de permis déjà adressée au Service des automobiles □ Oui □ Non Lieu désiré : ☐ Morges ☐ Moudon ☐ Yverdon Période souhaitée : ☐ 1^{er} semestre 2012 ☐ 2^e semestre 2012 ☐ 1^{er} semestre 2013

Assemblée générale



Mercredi 8 février 2012, à 09 h 30 à l'Auberge du Lavapesson à Granges-Paccot

Ordre du jour

- 1. PV de l'Assemblée générale du 1er mars 2011
- 2. Rapport d'activité 2011
- 3. Comptes de l'exercice 2011 rapport de révision
- 4. Cotisations 2013
- 5. Programme des activités 2012
- 6. Divers

Toutes remarques concernant l'ordre du jour doivent parvenir au gérant jusqu'au 20 janvier 2012.

Conférence:

«Conseils pour l'achat d'une nouvelle machine»

M. Florent Bossel,

Service de prévention des accidents agricoles SPAA,

11 h 30-13 h 30

Apéritif et repas (sans boissons) offerts aux participants

13 h 30-15 h 30

Pont de la Poya (visite guidée du pavillon d'informations et du chantier)

Nous remercions les maisons suivantes pour leur soutien :

Pétrol Charmettes SA à Fribourg; Celsa Produits Pétroliers SA à Bulle–Fribourg–Romont; Landi Düdingen;

Société Agricole Basse-Broye SA à Avenches,

nous vous recommandons ces firmes pour tous vos achats en 2012.

Au nom du comité AFETA

Le président :

Le gérant :

Robert Zurkinden

Laurent Guisolan

	BULLETIN D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE à l'assemblée AFETA du 8 février 2012		
	Nom:	Prénom:	
	Assemblée: □ oui □ non	Repas de midi∶ □ oui □ non	Visite après-midi: □ oui □ non
	Délai d'inscription: 20 janvier 2012 (prière de respecter la da auprès de :		

laurent.guisolan@fr.ch - **026 305 57 53**

1725 Posieux